

Introduction

La concurrence pour l'utilisation des terres et l'accès aux ressources naturelles est un des principaux moteurs – mais rarement l'unique cause – des conflits violents à l'échelle mondiale. Selon le rapport *Pathways for Peace* des Nations unies et de la Banque mondiale, au cours des 60 dernières années 40 à 60 % des conflits armés internes ont été déclenchés, financés ou soutenus par l'exploitation des ressources naturelles. Compte tenu de la croissance démographique mondiale, de l'augmentation des niveaux de vie, de l'urbanisation, de la dégradation des terres, des déplacements de population et du changement climatique, la demande de ressources naturelles continue de croître et crée des conditions propices à la multiplication des conflits d'intérêt.

Ce document présente brièvement les principaux problèmes dans ce contexte et vise à compléter les services de conseil de la GIZ dans le domaine de la consolidation de la paix. Il est étroitement lié, entre autres, à des services de conseil tels que la gouvernance des ressources et des terres, la gestion des ressources naturelles, la participation politique, la lutte contre la corruption, ainsi que le développement rural et économique.

Contexte et défis

Les conflits pour le contrôle des ressources naturelles peuvent souvent être classés en fonction de la rareté (de l'offre, de la demande ou d'ordre structurel), de l'abondance (y compris les questions de propriété, d'accès et de dégradation de l'environnement) ou de la faiblesse et l'inégalité de la gouvernance des ressources (par exemple le manque de clarté en matière d'inégalité des droits et des obligations fondée sur le genre, de corruption, d'injustice de répartition des bénéfices, de défaut de participation et de manque de transparence et de responsabilité). Ces conflits peuvent survenir à de multiples niveaux (local, provincial, national, transfrontalier) et à différentes échelles. Les ressources naturelles peuvent déclencher, financer ou prolonger les conflits violents, mais

elles ne sont jamais l'unique moteur des conflits dans la mesure où elles interagissent également avec d'autres tensions socioéconomiques, politiques et sécuritaires et sont influencées par les capacités institutionnelles et sociales de gestion des conflits et de transformation.

Les moteurs de conflits sont aussi nombreux que les ressources et aussi variés que les intérêts, et ils sont souvent difficiles à distinguer les uns des autres. Les moteurs de conflits liés aux ressources extractives telles que le pétrole, le gaz, les minéraux, le bois commercial et les pierres précieuses, incluent la volatilité des marchés, l'inégalité de partage des bénéfices, la dégradation considérable de l'environnement et de la situation sociale, ainsi que les importantes violations des droits humains. La situation est différente pour les conflits sur l'utilisation des terres à des fins d'exploitation agricole, d'élevage et d'établissements humains, qui peuvent survenir ou prendre de l'importance sur des questions telles que l'accès (moyens d'existence, recettes), les affrontements sur des valeurs culturelles et spirituelles (identités de groupes) ou sur le système foncier (coutumier ou historique), notamment en ce qui concerne l'égalité des droits pour les femmes et les droits collectifs des populations autochtones. Des facteurs similaires peuvent donner lieu à des conflits sur les ressources renouvelables telles que l'eau, le bois, la pêche ou la faune.

Le changement climatique peut accroître les risques pour la sécurité. Il peut entraîner une augmentation de la rareté, de la fréquence et de l'intensité des dangers et de l'insécurité alimentaire liés au climat (p. ex. en décalant les périodes de croissance), ainsi que de la migration et de la concurrence entre groupes.

Les acteurs sont généralement les populations résidentes et autochtones, les travailleurs migrants (nationaux et internationaux) et ceux qui les accompagnent et finissent par s'installer, les groupes d'intérêts nationaux (civils et militaires), la société civile, le secteur privé et les sociétés internationales. Les asymétries de

pouvoir entre ces acteurs diffèrent considérablement, notamment en ce qui concerne les sociétés internationales.

Les droits, les obligations et le degré de concertation varient également en fonction de l'âge, de l'appartenance ethnique et des contraintes de genre dues aux normes traditionnelles (genre) et à une législation discriminatoire (p. ex. en ce qui concerne la propriété des terres, leur accès et leur contrôle). Les femmes sont souvent chargées de l'approvisionnement en eau, en aliments et en énergie au niveau des ménages et à celui de la communauté, surtout dans les zones rurales. Par conséquent, elles dépendent beaucoup des ressources naturelles comme moyens d'existence. Parallèlement, elles doivent faire face à des contraintes spécifiques d'égalité de participation aux processus de décision et de gestion liés aux ressources naturelles. Cela est également vrai dans le domaine des ressources naturelles et des conflits correspondants. Parmi les travailleurs, les enfants constituent les groupes les plus vulnérables, car ils sont employés dans les carrières de pierre, l'orpaillage, les mines de sel et l'agriculture. Ils sont exposés à des risques physiques et psychologiques élevés et leurs possibilités de développement individuel sont très limitées.

Questions concernant les ressources naturelles dans des contextes fragiles et de conflit violent

Les problèmes sont complexes, particulièrement dans les contextes fragiles, conflictuels et post-confliktuels dans lesquels, généralement, la gouvernance (p. ex. les prestations de services, la légitimité, l'état de droit) et la sécurité sont très insuffisantes, du moins dans certaines zones géographiques, et les structures inclusives pour l'égalité de participation et l'espace pour l'engagement de la société civile sont limitées.

On constate souvent une tendance complexe à la violence structurelle et directe due à la criminalité organisée transnationale et/ou à la discrimination, la marginalisation et l'exclusion régionales, sociales, économiques ou politiques. La corruption, le népotisme et les économies de guerre sont monnaie courante. Dans certains contextes, des groupes armés dépendent

de l'exploitation et du commerce, licites ou illícites, des ressources naturelles, brouillant ainsi les lignes entre l'économie et les secteurs formels, informels et criminels.

La polarisation et la fragmentation sociales s'accompagnent d'un manque de confiance entre les communautés ou entre l'État et la société. Les acteurs de la sécurité civile ou militaire ou les représentants du gouvernement sont souvent perçus comme des parties au conflit.

Les acteurs du secteur privé font souvent partie, de différentes manières, du système fragile ou d'économie de guerre dans la mesure où ils dépendent des ressources naturelles et/ou des dispositions de sécurité.

Dans les contextes post-confliktuels, l'environnement peut avoir considérablement souffert de phénomènes toxiques, des hostilités, y compris des munitions non explosées, et des politiques de la terre brûlée. À la suite du conflit ou pendant la relance post-confliktuelle, les stratégies d'adaptation adoptées par les survivants, l'effondrement des institutions, les impacts des opérations humanitaires et l'héritage des économies de guerre peuvent également avoir des conséquences environnementales secondaires, qui sont sources de tensions et de pressions supplémentaires sur les terres et les ressources naturelles. Les nouveaux rôles que les femmes peuvent avoir assumés dans la gestion des ressources naturelles pendant le conflit (p. ex. en prenant en charge les tâches traditionnellement réservées aux hommes) peuvent à nouveau être contestés.

Cela pose des problèmes particulièrement graves dans des contextes où les capacités et les mécanismes de transformation non violente et de gestion du conflit sont faibles ou absents. Les sociétés auxquelles ces capacités font défaut sont plus susceptibles de rentrer dans des cycles prolongés de conflit et de violence.

L'efficacité de la transformation du conflit dans le domaine de la gestion des ressources naturelles est un moteur du développement pacifique.

L'efficacité de la transformation inclusive et sensible au genre du conflit, le dialogue et les

mécanismes de médiation, associés à une gouvernance efficace et inclusive des ressources naturelles, peuvent constituer un cadre permettant de prévenir et réduire le risque de violence et de troubles. Comme l'indique la directive de prévention des crises, de règlement des conflits et de consolidation de la paix du gouvernement allemand : « La cohésion sociale et l'utilisation durable de nos ressources naturelles sont indispensables à un développement social pacifique. »

Les objectifs et principes énoncés dans l'Agenda 2030 sont également respectés. Conformément à son engagement à « ne laisser personne pour compte », qu'il s'agisse des femmes, des hommes, des jeunes et des personnes âgées, des migrants et des personnes déplacées, ainsi que des personnes marginalisées et des groupes exclus, l'Agenda demande le renforcement des processus et institutions de justice, de paix et d'inclusion pour le bien-être de l'ensemble de la population mondiale tout en cherchant à protéger les fonctions écosystémiques de la planète. Les compromis sont évidents ; c'est pourquoi il est important de montrer comment l'État et la société peuvent négocier et traiter des intérêts conflictuels.

En assurant la participation significative des femmes à tous les stades des efforts de consolidation de la paix et de médiation – conformément à la Résolution 1325 des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité – on augmente les chances d'aboutir à des accords de paix plus durables.

Notre approche

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH est engagée dans de nombreux contextes fragiles, conflictuels ou post-confliktuels dans lesquels les différends liés aux ressources naturelles et environnementales sont importants. Les projets mis en œuvre par la GIZ tiennent compte des conflits liés aux ressources environnementales et naturelles dans l'ensemble du cycle du projet, notamment dans les analyses du contexte, la conception et la mise en œuvre du programme. La GIZ s'est donné comme priorité de continuellement analyser les multiples causes, moteurs, dynamiques, acteurs et parties prenantes dans le contexte donné, ainsi que leur lien avec la

ressource naturelle concernée. *Ne laisser personne pour compte* est un principe essentiel de la GIZ dans ce secteur ; il soutient et encourage un point de vue holistique envers tous les membres de la société, y compris les groupes minoritaires et défavorisés, les jeunes et les personnes âgées, les personnes handicapées ou les différents groupes de genre.

Au cœur de notre approche, il y a les droits humains et la sensibilité au contexte, aux conflits, à la culture et au genre. Elle inclut également des garanties environnementales et climatiques. Le système de gestion « Sauvegardes et genre » de la GIZ offre un cadre permettant d'identifier et de gérer d'éventuels impacts négatifs imprévus ainsi que les potentialités de promotion de l'égalité de genre, afin de s'assurer que les projets et les programmes sont conformes aux normes susmentionnées.

Les approches de la GIZ servent à prévenir les crises et à transformer pacifiquement les conflits à de multiples niveaux (local, régional, national, transfrontalier). Il est important d'appliquer une approche intégrée et pluridimensionnelle tenant compte de la connectivité et de l'interdépendance avec d'autres secteurs ou domaines d'action, par exemple la gouvernance des ressources, la gestion des ressources naturelles, la participation politique, la réforme du secteur de la sécurité, la promotion du secteur privé, l'autonomisation des femmes, la lutte contre la corruption, les mécanismes de transparence ou la lutte contre les flux financiers illicites. Le respect des droits humains et des principes d'impartialité, d'inclusivité, de participation des parties prenantes, d'appropriation, de transparence et de responsabilité est une priorité, notamment dans les contextes fragiles, conflictuels ou post-confliktuels et dans les conflits locaux motivés par l'utilisation des ressources. L'approche de la GIZ englobe également des mesures d'auto-prise en charge et de soutien du personnel.

Il n'y a pas de solution toute prête aux conflits sur les ressources environnementales et naturelles dans la mesure où chaque situation, avec ses besoins, ses options et ses défis, est unique. Pour chaque contexte, il faut donc une approche adaptée englobant une combinaison de méthodes ayant fait leurs preuves et d'outils adaptés à la spécificité du contexte local.

Nos aspirations et services

Dans le cadre des services de conseil d'instauration de la paix, la GIZ cherche à

- contribuer à la mise en place de mécanismes inclusifs et sensibles au genre de règlement des conflits et à intégrer la gestion et la transformation des conflits à la gouvernance des ressources naturelles, et vice versa ;
- soutenir l'instauration d'un climat de confiance entre les acteurs étatiques et non étatiques, ainsi que le recours à la gestion des terres et des ressources naturelles (p. ex., approches multipartites) comme base de collaboration ;
- renforcer les capacités des gouvernements et des sociétés civiles, notamment des femmes, à engager un dialogue inclusif, un processus de médiation et de transformation non violente des conflits, pour faciliter la prévention ou la gestion des conflits liés aux ressources environnementales ou naturelles ;
- appuyer la mise en œuvre des accords de paix après un conflit armé en mettant l'accent sur les multiples intérêts de diverses parties prenantes telles que les rapatriés, les communautés d'accueil et les gouvernements, quant à l'utilisation des terres ou d'autres ressources naturelles pour le logement, les moyens d'existence ou la production de revenus et en tenant compte des besoins et des intérêts spéciaux des femmes, des hommes et des jeunes ;
- aider à créer un climat favorable à la gouvernance pacifique et inclusive des ressources naturelles et la gestion locale impliquant les communautés concernées et soutenant la participation de groupes vulnérables et souvent exclus, y compris les femmes.

La GIZ conseille et soutient les organisations partenaires au niveau local, régional et national. L'expertise du Service civil pour la paix au sein de la GIZ est une ressource particulièrement importante. Les experts de ce service ai-

dent les populations sur le terrain dans leur engagement en faveur du dialogue, des droits humains et d'une paix durable.

Il est important de commencer chaque activité par une connaissance approfondie du contexte, y compris des lignes et de la dynamique du conflit, des inégalités et contraintes fondées sur le genre et des mécanismes et structures existants de corruption à grande échelle. Il est également important d'identifier les acteurs et les moteurs du conflit, ainsi que les personnes et les initiatives capables de combler les clivages et qui constituent une force positive pour la transformation du conflit. Dans certains cas, une analyse participative du conflit et des parties prenantes pendant la phase initiale du programme est réalisée pour renforcer le climat de confiance et le sentiment d'appropriation.

Selon le contexte, les services de la GIZ axés sur la transformation ou la gestion des conflits liés aux ressources environnementales ou naturelles peuvent inclure une combinaison des mesures suivantes :

Soutien des processus de médiation, de dialogue et de transformation du conflit, ainsi que des capacités à gérer les différends sur les ressources naturelles

- renforcement des capacités en matière de médiation, de dialogue, de gestion et de transformation des conflits, en mettant un accent particulier sur les conflits concernant les ressources naturelles (y compris la formation des formateurs) ;
- conseils sur la préparation et la mise en œuvre de processus inclusifs de médiation et de dialogue (1.5 à 3) ;
- soutien administratif, logistique et financier ;
- aide au développement des capacités des associations, réseaux, organismes de formation/d'éducation et institutions gouvernementales ;
- soutien de mesures d'accompagnement pour les parties prenantes et les institutions gouvernementales, le secteur privé, les réseaux sociaux ou autres acteurs concernés par la communication (politique) ;

- soutien de l'autonomisation des femmes ou parties prenantes en situation de faiblesse (p. ex. jeunes, société civile), via des efforts de renforcement des capacités et de sensibilisation, pour faciliter leur participation aux processus décisionnels et aux activités économiques.

Renforcement des dialogues multi-niveaux et multipartites concernant les ressources environnementales et naturelles

- promotion et soutien (de la mise en place) de processus de dialogue multipartite au niveau local, régional ou national ;
- soutien de la participation des groupes marginalisés ou vulnérables aux processus de dialogue, y compris les femmes et les jeunes ;
- renforcement des capacités des parties prenantes à participer aux processus de dialogue sur une base juste et équitable ;
- soutien de l'accès libre, juste, transparent et équitable aux informations pertinentes sur la question controversée ;
- promotion d'un climat favorable au dialogue et à la transformation du conflit grâce aux activités de travail en réseau des parties prenantes (gouvernement, société civile, acteurs de la sécurité, entreprises, médias) et/ou d'autres secteurs concernés.

Gestion des ressources sensible au conflit

- appui à la recherche et la conception de solutions de règlement des conflits liés aux ressources et de prévention de la violence (p. ex. cadre juridique, activités de gestion des ressources, règlement des différends, supervision, mécanismes de gestion des griefs, mécanismes de transparence), y compris de la violence de genre ;
- soutien de la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation incluant le contrôle de l'intégrité, des performances, de la transparence, de la durabilité et de la dynamique du conflit (y compris le contrôle du principe « Ne pas nuire ! », la désagrégation des données selon le genre) ;
- mesures visant à renforcer les capacités des parties prenantes (gouvernement, société civile, secteur privé, y compris les

femmes et les jeunes) à s'engager dans des processus de concertation utiles au sujet de la gestion des ressources naturelles ;

- soutien de la création d'un cadre propice grâce à des mesures de sensibilisation des parties prenantes (gouvernement, y compris secteur de la sécurité, institutions nationales de défense des droits humains, société civile et secteur privé).

Exemple : programme de gestion des ressources et des biens sensible au conflit (COSERAM) aux Philippines

Depuis des décennies, l'île de Mindanao, aux Philippines, connaît des troubles politiques et sociaux qui s'expriment souvent par des violences armées. Les zones touchées par les conflits sont riches en ressources naturelles (importants gisements de minerais, ressources hydriques et forestières considérables, niveau élevé de la biodiversité). Des intérêts conflictuels sur les terres et les richesses, ainsi qu'un régime foncier monopolistique et une mauvaise gouvernance, contribuent à une exploitation abusive de ces ressources.

Grâce au programme de gestion des ressources et des biens sensible au conflit (COSERAM) financé par le BMZ (2011-2019), la GIZ a conseillé les autorités sur la façon de promouvoir la résolution pacifique et à long terme des conflits sur l'utilisation des terres et les droits fonciers, et d'aider les personnes marginalisées à avoir un accès légitime aux ressources naturelles. Le programme encourageait le dialogue entre les divers groupes d'intérêt à tous les niveaux et les aidait à conclure des accords. Toutes les activités du projet étaient basées sur les résultats d'une évaluation participative de l'impact sur la paix et les conflits.

Parmi les résultats positifs du programme, citons :

Mise en place de programmes de paix régionaux intégrant les besoins d'instauration de la paix dans la planification du développement : la première « feuille de route régionale pour la paix » basée sur un contexte participatif global et une analyse du conflit a été lancée en 2016 à Caraga. La région voisine de Mindanao du Nord a suivi avec son « cadre et agenda pour

l'instauration de la paix et le développement ». D'autres conseils régionaux de maintien de la paix et de l'ordre, en coordination avec les conseils de développement des régions touchées par le conflit, ont suivi.

Intégration de la sensibilité au conflit et de la promotion de la paix dans l'utilisation des terres et la planification du développement : des processus de planification inclusifs et de bas en haut ont été intégrés dans 109 unités administratives locales (barangays, municipalités et provinces) à Caraga et dans la région de Mindanao du Nord. Plus de 200 communautés ont acquis les capacités nécessaires pour mieux faire face aux conflits liés aux terres et aux ressources.

Les moyens d'existence de plus de 600 personnes (50 % de femmes) ont été améliorés. Des liens avec des marchés de niche rentables et stables ont été créés et ont assuré une source durable de revenu et amélioré le niveau de confiance entre les communautés et les prestataires de services gouvernementaux.

Titres de propriété sur les domaines ancestraux et planification du développement durable : les domaines ancestraux couvrant 400 000 ha ont été pris en compte de manière à obtenir sept titres de propriété sur les domaines ancestraux et douze plans de protection et de développement durables des domaines ancestraux. Les lignes directrices concernées de la commission nationale pour les populations autochtones ont été modifiées sur la base des enseignements acquis.

Gestion des zones protégées chevauchant les domaines ancestraux : 47 zones protégées couvrant 1,5 million d'hectares font désormais l'objet d'une gestion améliorée à laquelle participent activement les populations autochtones. Ces dernières participent à la gestion de la réserve naturelle du marais Agusan Marsh. Trois équipes de chercheurs autochtones ont été formées à documenter les systèmes et pratiques de connaissances de la population manobo locale. Plusieurs de ces pratiques et connaissances ont été reconnues et adoptées par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles en tant que mesures éprouvées de conservation et de gestion de la biodiversité. Une vingtaine de représentants des populations autochtones de zones protégées

(Agusan Marsh et Mont Apo) ont acquis les compétences nécessaires et ont été nommés membres des forces de l'ordre. Ils font aujourd'hui partie de la structure de gouvernance des zones protégées.

Accès aux services juridiques : trois universités ont intégré un programme d'aide juridique sensible aux conflits dans leurs facultés de droit. 470 étudiants en droit ont été formés à la sensibilité aux conflits, à la transformation des conflits et aux mécanismes alternatifs de règlement des différends. Un programme a été reconnu par la Cour suprême comme clinique accréditée d'aide juridique. Des efforts sont actuellement déployés pour intégrer ces concepts dans le programme national de droit et l'examen du barreau.

28 communautés ont accès à des services améliorés d'aide juridique et parajuridique grâce au système juridique basé sur le barangay et à la coopération avec les facultés de droit.

Informations complémentaires

Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). 2009. *From Conflict to Peacebuilding: The role of natural resources and the environment*. Nairobi, Kenya: UNEP

Nations unies ; Banque mondiale. 2018. *Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict*. Washington, DC : World Bank

GIZ. 2014. Services de conseil. *Security, Reconstruction and Peace*. Eschborn: GIZ

GIZ. 2014. Fiche d'information: *Preventing Crises and Building Peace through Dialogue and Mediation*. Eschborn: GIZ

GIZ. 2014. Services de conseil. *Strengthening good governance in the extractive sector*. Eschborn: GIZ

GIZ 2019: COSERAM - Cooperating for Peace and Development – Sustaining the Synergies. Eschborn GIZ

Contact :

Sonja Vorwerk-Halve
Centre de compétence Reconstruction et paix
E sonja.vorwerk-halve@giz.de
T +49 228 4460 3497

Mentions légales

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges : Bonn et Eschborn, Allemagne

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de
I www.giz.de

Eschborn 2019